

plus haut, de le garder pour en faire un usage quelconque, excepté pour le réfuter, si on en a obtenu la permission de l'Evêque. Ceux qui, après en avoir été avertis convenablement, s'opiniâtreront à le garder chez eux, tomberont dans un cas réservé, dont ils ne pourront être absous que par l'Evêque ou ses Grands Vicaires.

Vous comprenez, mes chers et bien-aimés collaborateurs, qu'il m'est pénible d'en venir à ces actes de sévérité. Mais comme il s'agit de défendre la foi et de protéger la divine autorité dont sont revêtus les Ministres de Jésus Christ, il n'y a pas à reculer devant ce devoir impérieux.

Nous avons du reste pour nous encourager dans ce combat de tous les jours les infaillibles enseignements et les héroïques exemples de notre Chef. Le grand et long combat qu'il soutient, avec une vigueur vraiment Apostolique, contre les princes et les peuples qui frémissent de fureur, contre les vents violents et les flots courroucés d'une révolution qui a rompu toutes ses digues et dont la divine Providence ne permet le triomphe que pour assurer une plus éclatante victoire à son Eglise; contre les vains complots de la politique humaine et contre toutes les passions du monde déchainées contre Dieu et son Christ, doit fixer nos regards sur cet intrépide Pontife, avec le ferme espoir, qu'après avoir vaillamment combattu sous sa bannière Pontificale, nous aurons part à la victoire, qui l'attend. *Certamen forte dedit illi ut vinceret.*

Nous comprenons qu'il nous faut user d'une souveraine prudence, tout en déployant une fermeté qui ne mollit devant aucun obstacle et qui ne cède à aucune considération de la chair et du sang. Nous avons, pour nous diriger dans cette voie hérissée de difficultés, un besoin urgent de l'assistance d'en haut. N. S. P. le Pape, dans son Allocution ci-dessus citée, nous dit où il faut aller la chercher.

*Sanctissimam ipsam Virginem, dit-il, sapientix sedem*